

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2012

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25.11.2011
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012
6. Location de parcelles « Auf der Hardt », « Kratzeck » et « Geudertheim Anderhalb »
7. Remplacement d'une ATSEM en congé de maladie
8. Abandon de tombe
9. Modification de la délibération du 27 mai 2011 relative à la vente de terrain en zone UX
10. Divers

Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers sauf Madame MEYER Pascale qui a donné procuration à Madame TREIL Béatrice et Monsieur FESSMANN Claude qui a donné procuration à Madame HEUSSNER Michèle.

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25.11.2011

Le procès verbal de la séance du 25 novembre 2011 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS

- Réunions

- 28.11.2011 Rencontre berges de la Zorn
- 29.11.2011 Lancement Club Running
- 29.11.2011 Réunion de la commission d'information
- 30.11.2011 Réunion de la commission Travaux de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 02.12.2011 Soirée Fleurissement
- 03.12.2011 Fête de la Sainte Barbe
- 05.12.2011 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 06.12.2011 Réunion de la municipalité
- 09.12.2011 Assemblée Générale du Club de Pétanque
- 11.12.2011 Repas des Aînés
- 12.12.2011 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 13.12.2011 Réunion d'information Orange/SFR
- 13.12.2011 Réunion de la commission d'information

15.12.2011 Fête de Noël des Loustics
19.12.2011 Réunion de la commission des bâtiments
22.12.2011 Fête de Noël de la Maison de la Solidarité
27.12.2011 Matinée de travail à la Mairie
02.01.2012 Réunion du Bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
05.01.2012 Invitation à l'ouverture du restaurant « A l'Arbre Vert »
06.01.2012 Vœux du Conseil Général et en soirée ceux de Brumath
08.01.2012 Accueil des nouveaux arrivants
09.01.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
10.01.2012 Réunion avec l'association OUMPA LOUMPA

Permis de construire

Monsieur SCHOTT Stéphane 8, rue des Lilas 67170 GEUDERTHEIM	Maison individuelle	Accordé le 04/01/2012
---	---------------------	--------------------------

B) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

30.11.2011 Réunion de la commission travaux de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
02.12.2011 Cérémonie de remise des prix du concours 2011 des maisons fleuries
03.12.2011 Visite du conseil municipal au lotissement Heiligenhaeusel
11.12.2011 Repas des aînés
12.12.2011 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
13.12.2011 Réunion au sujet du projet d'installation d'antenne relais
22.12.2011 Réunion de la commission aménagement et fleurissement
23.12.2011 85ème anniversaire de Mme WEIL Lucie
24.12.2011 Distribution des colis de Noël aux aînés
27.12.2011 Matinée de rangement à la mairie
31.12.2011 Permanence mairie
08.01.2012 Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants
09.01.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse Zorn
12.01.2012 Réunion de la municipalité
13.01.2012 Commissions réunies

C) Communications de Madame Marianne PETER Adjointe au Maire

25.11.2011 Conférence AJPA Hochstett
26.11.2011 Banque alimentaire
29.11.2011 Noces d'Or des époux FESSMANN Georges et Anneliese
02.12.2011 Remise de prix fleurissement
06.12.2011 Réunion bureau « Solidarité » à Hoerdt
06.12.2011 Réunion municipalité
09.12.2011 Noces de Palissandre (65 ans) des époux KRIPPLEBEN Albert et Marie
10.12.2011 Réunion de la commission bâtiment
11.12.2011 Repas de Noël des Aînés
12.12.2011 Réunion de la Communauté de Commune de la Basse-Zorn et repas de Noël
19.12.2011 Réunion de la commission des bâtiments
22.12.2011 85^{ème} anniversaire de Mme CORNET Lina
02.01.2012 95^{ème} anniversaire de M. NAVARRO Antonio
05.01.2012 Réception des chefs d'entreprises de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
08.01.2012 Accueil des nouveaux arrivants

- 08.01.2012 85^{ème} anniversaire de Mme MARTINI Lina
- 12.01.2012 Réunion budget
- 13.01.2012 Présentation projet « Waldeck » par les différents architectes

D) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

- 02.12.2012 Remise de prix du fleurissement
- 03.12.2012 Visite lotissement
- 03.12.2012 RDV avec M. SOINARD (location salle polyvalente)
- 06.12.2012 Réunion municipalité
- 07.12.2012 RDV avec le directeur de l'école de musique (audition)
- 08.12.2012 RDV avec Schneider Piano (révision piano)
- 09.12.2012 Préparation salle (fête des aînés)
- 10.12.2012 Permanence mairie
- 10.12.2012 RDV avec M. MIONI (location salle polyvalente)
- 10.12.2012 Réunion commission bâtiments
- 10.12.2012 Audition de l'école de musique
- 11.12.2012 Fête des aînés
- 13.12.2012 Commission réunie (présentation du projet d'antenne téléphonie)
- 19.12.2012 Réunion commission bâtiments
- 21.12.2012 Rangement réserve salle polyvalente
- 27.12.2012 Matinée rangement à la mairie
- 29.12.2012 Montage piste de danse
- 01.01.2012 Démontage piste de danse
- 08.12.2012 Accueil des nouveaux arrivants

E) Communication de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

- 26.11.2011 Journée plantation en Forêt
- 10.12.2011 Réunion de la commission bâtiments
- 11.12.2011 Repas des Aînés
- 12.12.2011 Réunion CCBZ à Kurtzenhouse
- 17.12.2011 Permanence Mairie
- 19.12.2011 Réunion de la Commission bâtiments
- 22.12.2011 Fête de Noël à la « Maison de la Solidarité »
- 06.01.2012 Détermination des lots de bois en forêt (adjudication du 16.01.2012)
- 07.01.2012 Permanence Mairie
- 07.01.2012 Réception des nouveaux arrivants
- 12.01.2012 Réunion de la Municipalité
- 13.01.2012 Commissions réunies

F) Communication de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, adjointe au Maire

- 29.11.2011 Réunion de la commission d'information
- 06.12.2011 Réunion de la municipalité
- 08.12.2011 Téléthon de l'école maternelle
- 11.12.2011 Fête des Aînés
- 13.12.2011 Réunion de la commission d'information
- 15.12.2011 Fête de Noël des Loustics
- 20.12.2011 Réunion de la commission d'information
- 05.01.2012 Réception des chefs d'entreprise à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 06.01.2012 Vœux du Maire de Brumath et du Vice-Président du CG 67

08.01.2012 Accueil des nouveaux arrivants
10.01.2012 Réunion de concertation OUMPA LOUMPA
12.01.2012 Réunion de la municipalité

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal, conformément à la délibération du 06 mai 2005, la déclaration d'intention d'aliéner émanant de :

Maître Thierry BECHMANN Notaire à Hochfelden

Section 4 lieu-dit « Rue de la Paix » parcelle 145/48 d'une contenance de 7,17 ares

Maître Frédéric GARNIER Notaire à SCHILTIGHEIM

Section 1 Lieu-dit « 42, rue du Gal de Gaulle » parcelle n° 12 d'une contenance de 6,60 ares
Un appartement et un garage correspondant au volume B de l'esquisse jointe (99,79 m2)

Maître Valérie BIRY Notaire à WEYERSHEIM

Section 41 lieu-dit « Herrenfroen » parcelle n° 429/195 d'une contenance de 8,05 ares
Section 41 lieu-dit « Oberlaengsterweg » parcelle n° 419/155 d'une contenance de 8,60 ares

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption.

5. PAIEMENT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2012

Vu l'article L. 1612-1 du CGCT, qui prévoit dans son 3^{ème} alinéa qu' « En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars ou jusqu'à la date mentionnée au premier alinéa de l'article L. 4311-1-1 pour les régions, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, ou jusqu'au terme de la procédure prévue par l'article L. 4311-1-1 pour les régions, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits »,

Vu, que cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits,

Vu, que pour le budget principal le quart des dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2011 hors dette s'élève à 233 987,75 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité,

M. le Maire à engager et mandater dès le 19 janvier 2012, les opérations suivantes dans la limite des crédits suivants :

- Rénovation du réseau d'éclairage public - acompte n°3
Article 2152 Programme 69 Eclairage public 40 830,24 €
- Maîtrise d'œuvre éclairage public - 3^{ème} acompte
Article 2152 Programme 69 Eclairage public 956,80 €
- Coffret éclairage public

Article 2152 Programme 69 éclairage public	895,24 €
- Guirlandes illumination de Noël	
Article 2158 Programme 106 aménagements divers	4 893,37 €
- Illumination Corps de Garde	
Article 2135 Programme 149 Corps de Garde SDIS	846,13 €
- Frises de rue	
Article 21578 Programme 108 Entrées du village	3 528,20 €
- Acquisition de terrain – piste cyclable	
Article 2111 Programme 147 Acquisition de terrain	78,30 €

DIT que les crédits seront régularisés dans le cadre du vote du Budget 2012.

6. LOCATION DE PARCELLES « AUF DER HARDT' », « KRATZECK » ET « GEUDERTHEIM ANDERHALB »

Suite à l’affichage et à la publication de la disponibilité des parcelles ci-dessous indiquées :

○ **Sur Geudertheim**

Section 36 lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8 lots 77,78 et 83 à 87 d’une contenance de 107,09 ares ;

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 248 d’une contenance de 17,83 ares ;

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 265 & 266 d’une contenance de 35,66 ares ;

○ **Sur Hoerd**

Section 32 lieu-dit « Geudertheim Anderhalb » parcelle n° 23 d’une contenance de 29,77 ares ;

des demandes de location ont été déposées en mairie et se déclinent comme suit :

- Madame WEIL Yvette, EARL du Parc, 1, rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM

Section 36, lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8 lots n° 77,78 et 83 à 87 d’une contenance de 107,09 ares.

- Monsieur CONRAD Claude, Rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM

Section 36, lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8 lots n° 77,78 et 83 à 87 d’une contenance de 107,09 ares ;

Section 37, lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 248 d’une contenance de 17,83 ares ;

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot 265 et 266 d’une contenance de 35,66 ares.

- Madame MUHL Léonarda, 1, rue de la Montée 67170 GEUDERTHEIM

- **Sur Geudertheim**

Section 36 lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8 lots 77,78 et 83 à 87 d'une contenance de 107,09 ares

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 248 d'une contenance de 17,83 ares

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 265 & 266 d'une contenance de 35,66 ares

- **Sur Hoerd**

Section 32 lieu-dit « Geudertheim Anderhalb » parcelle n° 23 d'une contenance de 29,77 ares

- **S.C.E.A. SUSS, 25, rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM**

Section 37 lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 248 d'une contenance de 17,83 ares.

Le Maire demande au conseil municipal de décider de l'attribution de ces parcelles à un ou plusieurs candidats et de fixer le loyer de l'are de terrain en sachant qu'à ce jour il est de 0,98€/are.

Après en avoir délibéré, par 15 voix pour, 2 voix contre et deux abstentions, le conseil municipal décide de louer les lots de terres ci-dessus désignés, à un loyer annuel de 0,98€ de l'are indexé sur le prix annuel du blé comme suit :

- **Madame WEIL Yvette, EARL du Parc, 1, rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM**

Section 36, lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8, lots n° 77, 78, 83, 84

- **Monsieur CONRAD Claude, Rue Hornwerck 67170 GEUDERTHEIM**

Section 36, lieu-dit « Auf der Hardt » parcelle n° 8, lots n° 85 à 88

- **Madame MUHL Léonarda, 1, rue de la Montée 67170 GEUDERTHEIM**

Section 37, lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lots n° 265 & 266
Sur Hoerd, Section 32, lieu-dit « Geudertheim Anderhalb » parcelle n° 23

- **S.C.E.A. SUSS, 25, rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM**

Section 37, lieu-dit « Kratzeck » parcelle n° 1 lot n° 248

et autorise le Maire à signer les avenants aux baux ruraux à intervenir ainsi que tous documents y afférents.

Le conseil municipal se déclare également ouvert à la régularisation des baux ruraux des propriétés de la commune qui ont fait l'objet d'échanges entre agriculteurs pour l'exploitation de ces terres agricoles, au mépris des dispositions de l'article L 411-35 du code rural et du **VIII Charges et conditions, D. Cession et sous-locations** des baux ruraux dûment signés. Les agriculteurs concernés sont priés de s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

7. REMPLACEMENT D'UNE ATSEM EN CONGE DE MALADIE

Le Maire informe le conseil municipal de l'arrêt de maladie de Madame KLEINKLAUS Françoise pour une durée de 2 mois à compter du 3 janvier 2012. Il a fallu procéder au remplacement de cet agent par le recrutement d'un agent contractuel à compter du 3 janvier 2012 afin d'assurer la continuité du service public. Ce recrutement a été effectué dans le respect des dispositions de l'article 3, alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984.

Le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer avec l'agent recruté, un contrat de travail à durée déterminée du 3 janvier 2012 au 29 février 2012 pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures et pour une rémunération afférente au 1^{er} échelon du grade d'ATSEM 1^{ère} Classe soit IB 298 IM 296.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

8. ABANDON DE TOMBE

Le Maire informe le conseil municipal de l'abandon de la tombe située quartier droit, rangée n° 29 emplacements 5,6 et 7 au profit de la commune de Geudertheim par Madame CLAUSS Talma domiciliée à STRASBOURG.

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver cet abandon en vue de l'attribution d'une ultérieure nouvelle concession.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

9. MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 27 MAI 2011 RELATIVE A LA VENTE DE TERRAIN EN ZONE UX

Le Maire demande au conseil municipal de remplacer les termes « Alsabail, 5 allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG » contenus dans la délibération du 27 mai 2011 relative à la vente de terrain en zone UX par la locution suivante :

« L'indivision constituée des sociétés de crédit bail immobilier ALSABAIL 7, place Brant à Strasbourg – CMCIC Lease 4, rue Gaillon à PARIS »

Les autres termes de la délibération demeurent inchangés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification de la délibération du 27 mai 2011 telle que présentée par le Maire.

10. DIVERS

Monsieur KNIPPER Didier demande au Maire de lui préciser l'état d'avancement du dossier de l'antenne de radiotéléphonie.

Le Maire l'informe que la société ORANGE comme la société SFR a chacune déposé une déclaration préalable pour constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis comprenant ou non des démolitions. Ces demandes sont actuellement à l'instruction et seront consultables une fois les décisions finales (non-opposition ou opposition) prises.

Prochaine séance : 02 mars 2012